



Casablanca, le 25 Décembre 2018

# **L'OFPPT RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC LE MINISTERE DE L'EMPLOI, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR**

**Les relations de coopération entre le Royaume du Maroc et la République de Madagascar connaissent un nouvel élan, grâce à la dynamique impulsée par la convention-cadre tripartite de coopération dans le domaine de la formation professionnelle entre l'OFPPT, l'AMCI et le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la République de Madagascar, signée le 21 décembre 2018 à l'occasion de 1<sup>er</sup> Forum Africain sur la Formation Professionnelle, à Dakhla.**

C'est dans ce cadre que Madame Loubna TRICHA, Directeur Général de l'OFPPT a reçu le lundi 24 décembre 2018 Madame Lydia Aimée RAHANTASOA, Ministre de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la République de Madagascar, en vue d'échanger autour des perspectives de développement de la coopération Maroc/Madagascar.

Cette rencontre a été consacrée d'une part à l'examen du bilan des actions initiées avec l'OFPPT et la définition, d'autre part, d'une feuille de route relative à la mise en œuvre des axes de coopération, objet de la convention-cadre, scellée avec le partenaire malgache le 21 Décembre à Dakhla, axes à développer conjointement pour mise à niveau du dispositif de formation de ce pays.

Lors de cette réunion, les échanges ont porté essentiellement sur la réalisation des activités programmées dans la convention-cadre, notamment, l'organisation d'une mission de diagnostic du dispositif de formation malgache par des experts marocains, la formation de formateurs et staff technico-pédagogique, , l'élaboration de requêtes de financement pour un accompagnement à la mise en place de nouveaux établissements de formation, ainsi que l'accueil en formation initiale par l'OFPPT des stagiaires en formation initiale ..

Au menu, également de cette rencontre a été examiné, l'état d'avancement du projet de construction et d'équipement du complexe de formation dans les métiers du BTP, de l'Hôtellerie, du Tourisme et de la Restauration à Antsirabe, projet que Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son Excellence le Président de la République de



Casablanca, le 25 Décembre 2018

Madagascar Monsieur Hery RAJAONARIMAMPIANINA, ont procédé à la pose de la 1ère pierre, en novembre 2016.

Pour rappel, l'accord signé à Dakhla, prévoit la réservation d'un quota de 20 places pédagogiques par an, au profit des stagiaires malgaches, sachant que 20 stagiaires seront accueillis dans les Etablissements de formation de l'OFPPT, au titre de la rentrée 2018-2019.

La Ministre Malgache et la délégation qui l'accompagne ont procédé par la suite à la visite de l'Institut Spécialisé des Métiers de l'Aéronautique et de la Logistique Aéroportuaire (ISMALA) – Casablanca.

La délégation Malgache effectuera également, dans le cadre de cette mission, une visite à l'Ecole Mohammed VI de Formation dans les Métiers du BTP – Settat, le Centre de Formation Professionnelle dans les Métiers de l'Automobile de Kenitra et le Centre de Formation dans les Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme – Guich Loudaya, afin de s'enquérir de l'expertise développée par l'OFPPT dans le domaine de la formation dans ces secteurs.